

**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin

**Band:** 44 (1987)

**Heft:** 8

  

**Artikel:** Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes : sport, détente, nature... : à la finlandaise!

**Autor:** Jeannotat, Yves

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-998618>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes: sport, détente, nature... à la finlandaise!

Yves Jeannotat

Parler des Franches-Montagnes, parler de Saignelégier, c'est faire remonter à l'esprit de celles et de ceux qui connaissent ce coin de pays, pour y avoir vécu ou pour y être passé, les images d'une nature unique en son genre: vastes pâturages parsemés de majestueux sapins solitaires et peuplés, aujourd'hui encore, de ces chevaux brun-roux, râblés, faits pour le trait mais se prêtant fort bien à l'équitation: la race des Franches-Montagnes; larges maisons au toit en cerf-volant, mélodie douce et mélancolique des sonnaillies de troupeaux broutant une herbe drue, tendre et odorante: un pays où retrouver force et vitalité. Grâce à ses forêts et à l'absence de grandes agglomérations, ce haut plateau (altitude moyenne: 1000 m) permet de respirer, en effet, un air riche en oxygène et relativement pur encore. Tout près de Saignelégier, l'étang de la Gruère est entouré d'un grand marais parsemé de pins des marécages, de bouleaux nains et d'autres plantes qu'on

### **Adresse du Centre de loisirs des Franches-Montagnes:**

Case postale  
2726 Saignelégier  
Tél. 039 5124 74

### **Heures d'ouverture du Centre:**

*Lundi matin:* fermé  
*Sinon:* de 10 h à 19 h  
*Dimanche:* de 10 h à 18 h

ne rencontre généralement que dans le Grand-Nord. Rien d'étonnant, donc, au fait que cette région soit protégée.

### **Saignelégier**

Saignelégier est le chef-lieu du district des Franches-Montagnes. Vu sa situation géographique et politique, il était logique que ce soit cette bourgade qui fût choisie

pour y construire le «Centre de loisirs» régional projeté. Une autre raison encore: le Marché-concours, véritable fête nationale du cheval, a fait connaître l'endroit aux quatre coins de la Suisse. En face du secteur retenu pour les installations sportives: le célèbre «bâtiment du Marché-concours», magnifique mais curieuse bâtisse qui, comme l'écrivent Arnold Fuchs et Edmond van Hoorick dans leur livre «Le Jura» (Editions Silva – 1986) «rappelle un peu un théâtre de festival et peut être considérée comme un exemple caractéristique du style régional de la Belle Epoque». Entre-deux: le vaste champ de course.

### **Le projet**

En 1967, les communes de la région se regroupaient déjà en syndicat d'initiative chargé, entre autres choses, d'organiser un tourisme à la mesure de l'homme du pays et de la nouvelle société de loisirs.



Etang de la Gruère.



Bâtiment du Marché-concours.



Salle fitness.

La SA compte 824 actionnaires et 15 communes membres qui favorisent l'ouverture de la région aux skieurs de fond et aux randonneurs pédestres et cyclistes. Ce sont: Lajoux, Les Genevez, Saulcy, Saint-Brais, Montfavergier, Epiquez, Montfaucon, Les Enfers, Le Bémont, Saignelégier, Les Pommerats, Goumois, Muriaux, Le Noirmont et Les Breuleux.

### Coût de construction et exploitation

La construction du Centre (environ 12 millions de francs) a été financée, dans les grands chiffres, de la façon suivante:

- subvention à fond perdu du canton du Jura de 4 725 000 fr. selon deux dispositions légales: l'article constitutionnel encourageant la pratique générale du sport par le canton d'une part, la loi sur le tourisme de l'autre
- contribution à fond perdu de 2 000 000 fr. de la Fédération des coopératives Migros
- prêt LIM de 2 525 000 fr. (loi d'investissement fédérale pour les régions de montagne, remboursable en 30 ans sans intérêt)
- capital-actions de 500 500 fr., les parts étant réparties entre les 15 communes membres d'une part, le privé d'autre part
- dons divers: 2 000 000 fr.

Peu à peu, l'idée de la mise en place d'une infrastructure sportive fit son chemin et, en 1975, avec la collaboration de Pro Jura, le syndicat d'initiative, en accord avec l'Association des maires des Franches-Montagnes, convoquait une assemblée constitutive d'un Centre de loisirs. Après des moments ardues d'étude, de planification et de recherche de fonds, une société anonyme: «Centre de loisirs des Franches-Montagnes SA» vit le jour et toutes les formalités administratives permirent aux travaux de débiter. En septembre 1985, la piscine était mise à la disposition du public.



De par leur qualité de membres, les 15 communes concernées bénéficient de certains avantages: l'accès gratuit aux installations sportives par les écoles par exemple. Mais elles sont aussi appelées à éponger le déficit annuel éventuel. Ceci dit, le Centre de loisirs des Franches-Montagnes offre, à côté d'une infrastructure sportive unique en son genre, des conditions de pension et d'hébergement très, très favorables. Groupes sportifs en stage d'oxygénation, d'entraînement ou de formation (J+S), devraient donc y trouver de quoi satisfaire une bonne partie de leurs désirs. ■



Piscine.

### Le centre

#### Piscine:

bassin de 25 m sur 13,50 m avec fosse de plongeon, bassin pour débutants et toute l'infrastructure habituelle, y compris un vestiaire pour handicapés physiques, une infirmerie et un solarium.

#### Sauna:

pour 4 personnes et pour 8 personnes avec bain de vapeur et accès direct à la piscine.

#### Fitness:

salle de 16,5 m sur 8 m équipée (vestiaires et douches).

#### Salle de gymnastique:

24,5 m sur 12 m équipée (vestiaires et douches). Seul point noir du Centre, cette salle est «petite, trop petite»!

#### Dojo:

21 m sur 12 m (vestiaires et douches).

#### Fartage et vélo:

local de fartage de 60 m<sup>2</sup> avec vestiaires, armoires et douches, pouvant servir de cyclo-centre en été.

#### Salle polyvalente:

150 m<sup>2</sup> pour la danse classique et les expositions (René Myrha à fin juin dernier, époque des festivités d'inauguration).

#### Patinoire:

glace: 30 m sur 60 m plus toute l'infrastructure habituelle et place pour 2000 spectateurs.

#### Restaurant:

140 places, salle à manger de 20 places et terrasse de 150 m<sup>2</sup>.

#### Dortoirs:

20 et 30 places avec chambres à 2 lits pour moniteurs.

#### Locaux techniques:

réservés à l'exploitation et à l'administration.

#### Le bois:

Le bois tient une place importante dans ce complexe. La charpente de la patinoire, en particulier, est impressionnante, audacieuse, chaude.